

SAPOCLEAN ANTI-MOUSSE

ANTI-MOUSSE

1- PRESENTATION :

Caractéristiques et avantages : Sapoclean Anti-mousse est un destructeur de mousse, algues et lichens. Il s'utilise aussi bien en curatif et préventif sur les toitures, murs et les sols parasités. Sapoclean Anti-mousse est particulièrement efficace pour éliminer les salissures dues aux champignons, proliférant dans les milieux humides. Les mousses, algues et lichens entretiennent sur les parois, murs et toitures, une humidité qui, non seulement détériore ces supports, mais en plus favorise le développement d'une flore bactérienne qui peut générer une épizootie dans le cadre d'un élevage par exemple.

Utilisation : Toitures, murs, sols, terrasses...

2- CARACTERISTIQUE TECHNIQUE :

Informations générales :

- Etat physique : Liquide fluide
- Couleur : Incolore à jaune
- Odeur : Soufré
- pH de la préparation : 11,5 +/- 0,5
- Point d'éclair : > 61 °C en vase clos (sétaflash)
- Densité : 1,03
- Hydrosolubilité : Soluble dans l'eau

3- COMPOSITION :

Ce produit chimique est une PREPARATION liquide de nature chimique : *Tensioactif + Biocide*

Composants contribuant au danger :

- Alcool éthyloxylé
- Chlorure de didécylidiméthyl ammonium
- Alcool isopropylique
- Bisulfite de sodium
- Sodium cumène sulfonate

La formulation du produit est déposée au centre ANTI POISON FERNAND WIDAL à PARIS.



SOGAD
Produits d'hygiène et d'entretien

4 rue Edouard Quenu 75005 paris

Tel : 01 43 31 03 83 / Fax : 01 43 31 50 28 - Email : sogad@wanadoo.fr

www.sogad.fr

SAPOCLEAN ANTI-MOUSSE

ANTI-MOUSSE

4- MODE D'EMPLOI :

- Sapoclean Anti-mousse doit être dilué à 5% ou 10%, en fonction de l'envahissement des parois et surfaces.
- Sapoclean Anti-mousse doit être appliqué par temps sec, un contact de 4 à 6 heures étant nécessaire à sa pleine efficacité.

L'élimination des algues et mousses exige un délai de l'ordre de 8 jours, alors qu'il faut compter un à deux mois pour les lichens.

En cas d'envahissement très important des surfaces, il est recommandé d'effectuer un nettoyage mécanique préalable.

Les traitements doivent être effectués une à trois fois par an.



5- PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Classement de la préparation :



Risques particuliers attribués à la préparation et conseils de prudence :

R36 : Irritant pour les yeux

R38 : Irritant pour la peau

R52/53 : Nocif pour les organismes aquatiques.

Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

S2 : Conserver hors de la portée des enfants

S24/25 : Eviter le contact avec les yeux et la peau

6- CONDITIONNEMENT :

- Flacon de 1 L : carton de 10 flacons de 1 L
- Bidon de 5 L : carton de 4 bidons de 5 L



SOGAD
Produits d'hygiène et d'entretien

4 rue Edouard Quenu 75005 paris

Tel : 01 43 31 03 83 / Fax : 01 43 31 50 28 - Email : sogad@wanadoo.fr

www.sogad.fr